



SOURCES
en action

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

Recueil des réalisations du programme « Sources en action » 2011 - 2015



Année 2011

INTRODUCTION

Une démarche collective pour la restauration et la préservation de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin de la Vienne.

Engagé en 2011, le programme « Sources en action » constitue une démarche d'envergure associant seize maîtres d'ouvrages (collectivités ou associations) qui mènent des actions en faveur de la restauration et de la préservation des cours d'eau et zones humides du bassin de la Vienne amont (2 440 km²). Ce programme pluriannuel est coordonné par le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin et l'Établissement Public du Bassin de la Vienne. Il fait l'objet d'un contrat territorial financé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Limousin, l'Europe (dans le cadre du plan Loire grandeur nature) ainsi que les départements de la Creuse, de la Corrèze, de la Haute-Vienne, la Fédération Nationale pour la Pêche en France et EDF.

Ce programme a été fondé sur la base de diagnostics récents qui ont révélé la vulnérabilité des milieux aquatiques et des zones humides situés sur le haut bassin de la Vienne et ses affluents. En effet, malgré la richesse et la bonne qualité générale des milieux aquatiques, la ressource en eau n'en demeure pas moins fragile. Cette vulnérabilité se traduit notamment par la dégradation des berges et des lits des cours d'eau, la régression des zones humides, l'envasement et l'ensablement des ruisseaux ou encore la baisse de la qualité de l'eau et de la biodiversité.

Afin d'enrayer cette dégradation et d'améliorer la qualité des rivières ainsi que le cadre de vie des habitants, le programme « Sources en action » comprend 500 actions représentant un montant total de 7,5 millions d'euros sur une durée de 5 ans. Ce programme d'actions ambitieux consiste notamment en la restauration et

l'entretien des berges des cours d'eau, la diminution de l'impact des obstacles barrant les lits des cours d'eau, la restauration et la gestion des zones humides, la réduction de l'impact de certaines pratiques agricoles ou sylvicoles ainsi qu'une campagne de communication et de sensibilisation auprès des habitants, usagers et établissements scolaires. De nombreuses actions présentent un échéancier pluriannuel de réalisation. Enfin, le programme « Sources en action » s'inscrit dans un objectif général de maintien et de restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques à l'horizon 2015 (Directive Cadre européenne sur l'Eau).

Le recueil des réalisations a pour objectif de présenter chaque année et de façon synthétique, les résultats des principales actions menées par thématique dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Sources en action ».

L'année 2011 correspond à l'année d'engagement de la démarche. Celle-ci a été en grande partie consacrée à l'organisation des maîtres d'ouvrages et des actions (réalisation des dossiers réglementaires, études complémentaires, etc.).

Néanmoins, des premiers travaux ont été réalisés conformément au programme prévisionnel élaboré conjointement et préalablement à la signature du Contrat par l'ensemble des porteurs de projets et les principaux partenaires financiers le 22 juin 2011.



SOMMAIRE

Principales thématiques

1	Animation du programme « Sources en action »	p.4
2	Acquisition de connaissances	p.6
3	Réduction des dégradations morphologiques en milieu agricole	p.8
4	Restauration de la continuité écologique	p.10
5	Restauration-entretien des berges et du lit des cours d'eau	p.12
6	Gestion et restauration des zones humides	p.14
7	Gestion des étangs	p.16
8	Gestion forestière	p.18
9	Communication – Sensibilisation – Éducation à l'environnement	p.20
10	Bilan général	p.22

Animation du programme « Sources en action »

Objectif

- Animer et mettre en œuvre le programme d'actions du contrat territorial Vienne amont.

Descriptif général des actions

L'animation est un aspect primordial dans le cadre de la mise en œuvre des actions sur les cours d'eau et les milieux aquatiques. Au-delà de la mise en œuvre et du suivi technique des actions et des travaux, les techniciens constituent le lien entre les propriétaires, les riverains des cours d'eau, les agriculteurs, le grand public et les partenaires techniques et financiers. Les aspects administratifs sont également gérés principalement par les techniciens animateurs.

Dans l'organisation actuelle du programme « Sources en action », différents types de postes sont subventionnés et se répartissent selon différentes fonctions :

- gestion et suivi des actions et travaux sur les cours d'eau ;
- gestion et suivi des actions et travaux sur les zones humides ;
- gestion des travaux en relation avec le monde agricole ;
- coordination du contrat.

Bilan financier

Coût global	Évaluation de l'état d'avancement des actions prévues en 2011 (mars 2012)
282 598 €	100 %

Résultats 2011

Type	Contenu	Maîtres d'ouvrages concernés
Suivi des travaux cours d'eau	2 ETP (3 techniciens)	- CC Bourgneuf-Royère de Vassivière - Syndicat Mixte Monts et Barrages - Communauté de communes du Plateau de Gentioux
Gestion des zones humides	1,5 ETP (2 techniciens)	- CEN Limousin
Suivi des travaux en relation avec l'agriculture	0,5 ETP (1 technicien)	- Syndicat Mixte Monts et Barrages
Coordination du contrat	1,3 ETP (2 techniciens)	- PNR de Millevaches en Limousin - EPTB Vienne
TOTAL	5,3 ETP	

Commentaires

Les 16 porteurs de projets, signataires du contrat territorial, ont tous un ou plusieurs techniciens en charge du suivi et de l'animation des actions programmées. Cependant, 8 d'entre eux (à temps plein ou à temps partiel) bénéficient de financements de financements au titre de ce programme. Ces 8 postes correspondent à 5,3 Equivalents Temps Plein (ETP). »

Financements à titre indicatif (taux maximums - fonction des opérations)

- Agence de l'eau Loire-Bretagne : 50 %
- Région Limousin : 20 % (durée limitée)
- Département de la Creuse : 10 %
- Europe (FEDER Loire) : 40 %



Échanges entre techniciens sur les travaux agricoles
(CC Bourgneuf-Royère de Vassivière)



Réception de travaux sur le Lauzat (Syndicat Monts et Barrages)



Réunion du Comité technique réunissant les porteurs de projets et les partenaires financiers (EPTB Vienne)

Acquisition de connaissances

Objectifs

- Acquérir des connaissances sur l'état des cours d'eau et des milieux aquatiques.
- Réaliser des études préalables ou complémentaires pour la mise en œuvre d'actions et de travaux.

Descriptif général des actions

Préalablement à la mise en œuvre d'aménagements et de travaux sur les cours d'eau ou zones humides, des études sont menées afin d'évaluer les sources des perturbations, identifier et dimensionner les solutions possibles, proposer un protocole de mise en œuvre des aménagements ou travaux. En outre, des études de connaissances du milieu aquatique (suivi piscicole) évaluent

l'état des milieux et suivent l'évolution sur plusieurs années et permettent ainsi de mesurer l'efficacité des actions menées. Préalablement à la mise en place d'actions et de fonds publics sur le domaine privé et conformément à l'article L.211-7 du Code de l'Environnement, les collectivités maîtres d'ouvrages doivent déposer auprès de l'administration une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) qui fera l'objet d'une enquête publique.

Bilan financier	
Coût global	Évaluation de l'état d'avancement des actions prévues en 2011 (mars 2012)
94 520 €	60 %

Résultats 2011		
Type	Nombre d'études menées	Maîtres d'ouvrages concernés
Études préalables « Continuité écologique » au niveau d'ouvrages transversaux et plans d'eau	4	- Syndicat Mixte Monts et Barrages - CIATE - AGHYC
Études diagnostic complémentaires « Hydromorphologie des cours d'eau »	2	- CC Plateau de Gentioux - Fédération de pêche de la Haute-Vienne
Études de connaissances des milieux aquatiques (suivi piscicole)	1	- Fédération de pêche de la Haute-Vienne
Dossiers de Déclaration d'Intérêt Général (DIG)	3	- CC Plateau de Gentioux - CIATE - Syndicat Mixte Monts et Barrages
TOTAL	10	5

Commentaires

La première année de mise en œuvre du programme Sources en action a nécessité la mise en œuvre d'études diagnostics complémentaires concernant plus particulièrement les thématiques de la restauration de la continuité écologique ou le diagnostic des dysfonctionnements de l'hydromorphologie des cours d'eau.

En outre, des dossiers de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) ont été réalisés par trois collectivités.

Financements à titre indicatif
(taux maximums - fonction des opérations)

- Agence de l'eau Loire-Bretagne : 50 %
- Région Limousin : 30 %
- Europe (FEDER régional – mesure 42) : 25 %
- Département de la Creuse : 10 %



Pêche électrique pour évaluation de l'état des populations piscicoles 1 (Fédération de pêche de la Haute-Vienne)



Pêche électrique pour évaluation de l'état des populations piscicoles 2 (Fédération de pêche de la Haute-Vienne)

Réduction des dégradations morphologiques en milieu agricole

Objectifs

- Lutter contre le piétinement des berges par les bovins en proposant des solutions d'abreuvement du bétail.
- Mettre en défens les berges.
- Améliorer les conditions de franchissement des cours d'eau.

Descriptif général des actions

Les dégradations morphologiques en milieux agricoles ont été mises en évidence dans différents diagnostics menés comme étant une des principales causes de la dégradation de la qualité morphologique des ruisseaux du territoire. Les effets du piétinement du bétail s'abreuvant au cours d'eau et le passage répété d'animaux ou d'engins agricoles dans le lit du cours d'eau, engendrent des problèmes d'érosion (dégradation des berges et du lit) et des remises en suspension des limons et

sables. L'apport excessif de ces matériaux dans les cours d'eau induit en particulier une diminution de la fonctionnalité des frayères à salmonidés (truite fario) par colmatage et ensablement du fond du lit. Les actions consistent à protéger les cours d'eau par leur mise en défens (clôtures amovibles ou fixes, etc) tout en permettant l'abreuvement du bétail (pompe de prairie, abreuvoir gravitaire, etc.) ou le passage des animaux et engins agricoles d'une parcelle à l'autre (passerelles, passages à gués empierrés, etc).

Bilan financier	
Coût global	Évaluation de l'état d'avancement des actions prévues en 2011 (mars 2012)
121 454 €	56 %

Résultats 2011		
Type	Quantité	Maîtres d'ouvrages concernés
Nombre d'agriculteurs contactés	58 agriculteurs	- CC Bourgneuf Royère de Vassivière - Syndicat Mixte Monts et Barrages - Fédération de pêche de la Creuse - Fédération de pêche de la Corrèze - CEN Limousin
Nombre d'abreuvoirs installés	13 abreuvoirs	
Nombre de franchissements de cours d'eau réalisés (passerelles, passages à gués...)	23 franchissements	
Linéaire de clôtures mis en place	5 600 m	
Nombre d'agriculteurs contactés dans le cadre des Mesures Agri Environnementales (MAE)	15 agriculteurs	- PNR de Millevaches en Limousin
Nombre de diagnostics effectués dans le cadre des MAE	8 diagnostics	
Surface de MAE contractualisée	57 ha	

Commentaires

Cette année est marquée par une animation importante des techniciens et de nombreux contacts avec les exploitants agricoles. En effet, les animateurs de terrain, avec l'appui des diagnostics réalisés, conduisent une sensibilisation des exploitants et propriétaires afin de leur proposer la mise en place d'aménagements pour limiter ou corriger l'impact de certaines pratiques. Par exemple, ce travail préalable a permis la réalisation, dès 2011, de 13 abreuvoirs et 23 franchissements de cours d'eau. Des journées d'échanges techniques ont fait part des retours d'expériences sur les solutions mises en œuvre. Ce partage de savoir-faire est l'une des plus-values du contrat territorial Vienne amont. ”

Financements à titre indicatif (taux maximums - fonction des opérations)

- Agence de l'eau Loire-Bretagne : 40 à 50 % suivant l'état des masses d'eau
- Région Limousin : 20 %
- Département de la Creuse : 10 %
- Département de la Corrèze : 20 %»
- Europe (FEDER régional – mesure 42) : 25 %
- Europe (FEDER via fonds LEADER pour les MAE) : 55 %



Animation auprès des agriculteurs (CC Bourgneuf-Royère de Vassivière)



Abreuvoir gravitaire (Syndicat Monts et Barrages)



Franchissement d'un cours d'eau par une passerelle (CEN Limousin)



Mise en défens des berges (CC de Bourgneuf-Royère de Vassivière)

Restauration de la continuité écologique

Objectifs

- Permettre la migration des espèces piscicoles (montaison et dévalaison).
- Améliorer le transfert des écoulements et des sédiments.

Descriptif général des actions

De nombreux ouvrages sont implantés sur les cours d'eau du bassin de la Vienne amont. Divers usages y étaient historiquement associés : utilisation de la force motrice de l'eau au niveau de moulins, irrigation des terres agricoles... Certains ouvrages sont aujourd'hui équipés de turbines hydroélectriques mais la grande majorité d'entre eux ne font plus l'objet d'une gestion régulière et se dégradent rapidement. La fragmentation des cours d'eau par ces obstacles provoque des perturbations du fonctionnement des milieux aquatiques et de la continuité écologique des cours d'eau.

Les espèces piscicoles ne peuvent plus effectuer leurs migrations et les sédiments sont bloqués dans les retenues liées aux ouvrages. De plus, la mise en bief d'une portion de cours d'eau induit des dégradations de sa qualité (augmentation de température, diminution de l'oxygène dissous) et une évaporation non négligeable.

La restauration de la continuité écologique est un enjeu fort du programme Sources en action.

Bilan financier	
Coût global	Évaluation de l'état d'avancement des actions prévues en 2011 (mars 2012)
65 348 €	25 %

Résultats 2011		
Type	Quantité	Maîtres d'ouvrages concernés
Nombre de propriétaires d'ouvrages rencontrés	11 propriétaires d'ouvrages	- CIATE - Syndicat Mixte Monts et Barrages - Fédération de pêche de la Corrèze
Nombre de diagnostics ou d'études préalables engagées	3	- CIATE - Syndicat Mixte Monts et Barrages
Nombre d'ouvrages effacés	0	
Nombre d'ouvrages équipés ou réaménagés	3	- CIATE - Fédération de pêche de la Corrèze
Nombre d'ouvrages avec gestion des vannages	0	
Nombre de buses remplacées (franchissement routier)	1	- CC Bourgneuf Royère de Vassivière

Commentaires

La première année de mise en œuvre du programme Sources en action est essentiellement marquée par des études diagnostics complémentaires et des rencontres avec les propriétaires des ouvrages. Cette phase débouchera sur la programmation de travaux et d'aménagements avec l'accord des propriétaires et de l'administration. En effet, ces actions sont un préalable nécessaire à la mise en œuvre de solutions partagées par tous et dont l'efficacité devra être assurée. Les aménagements et travaux sur cette thématique devraient monter en puissance durant les 4 prochaines années de mises en œuvre du programme. ”

Financements à titre indicatif (taux maximums - fonction des opérations)

- Agence de l'eau Loire-Bretagne : 40 à 50 % suivant l'état des masses d'eau
- Région Limousin : 20 %
- Europe (FEDER régional – mesure 42) : 25 %
- Département de la Creuse : 10 %
- Département de la Corrèze : 20 %



Seuil sur la Vienne faisant l'objet d'une étude pour le rétablissement de la continuité piscicole et sédimentaire (Syndicat Monts et Barrages)



Buse infranchissable remplacée par un pont cadre (CC Bourgneuf-Royère de Vassivière)

Restauration-entretien des berges et du lit des cours d'eau

Objectifs

- Restaurer et entretenir de manière douce et sélective la ripisylve (végétation des berges).
- Gérer sélectivement les embâcles.
- Restaurer la morphologie des berges et du lit du cours d'eau.

Descriptif général des actions

Après la tempête de 1999, les collectivités ont pris conscience des nécessités d'entretien et de gestion de la végétation des berges des cours d'eau. L'entretien revient réglementairement au propriétaire riverain. Les actions menées sur la végétation ont pour objet la gestion douce et sélective des espèces inféodées aux berges des cours d'eau (maintien d'une ripisylve équilibrée). Les objectifs sont de maintenir la berge, en particulier lors des crues, de limiter la formation d'embâcles, d'éviter la « fermeture » des cours d'eau et de

maintenir une biodiversité d'espèces autochtones. Par ailleurs, la gestion des embâcles existants permet de supprimer ceux posant des problèmes en terme de continuité écologique ou de sécurité publique et de laisser en place voir consolider ceux qui offrent des fonctions écologiques intéressantes (zones de caches pour les poissons, diversification des écoulements et des granulométries). Enfin, des travaux de protection de berges de préférence avec des techniques de génie végétal ou de diversification des écoulements afin de limiter l'ensablement sont également menés.

Bilan financier	
Coût global	Évaluation de l'état d'avancement des actions prévues en 2011 (mars 2012)
103 203 €	92 %

Résultats 2011		
Type	Quantité	Maîtres d'ouvrages concernés
Linéaire de berges entretenues	5 000 m	- Syndicat Mixte Monts et Barrages - Fédération de pêche de la Creuse
Linéaire de berges restaurées	22 743 m	- CC Bourganeuf Royère de Vassivière - Syndicat Mixte Monts et Barrages - CC Vézères Monédières
Nombre d'embâcles gérés	29	- CC Bourganeuf Royère de Vassivière - Syndicat Mixte Monts et Barrages - Fédération de pêche de la Creuse - CC de Bugeat-Sornac
Surface de plantations de ripisylve	0	
Linéaire de cours d'eau avec ouvrages de diversification des écoulements	0	

Commentaires

Dans les secteurs et portions de cours d'eau le nécessitant, différentes actions sont programmées durant les 5 années de mises en œuvre du programme en terme d'entretien/ restauration des berges et de gestion des embâcles. En 2011, environ 27 km de berges de cours d'eau ont été entretenus ou restaurés via des actions de bucheronnage ou débroussaillage. A noter que l'entretien intervient souvent après une phase de restauration. Une trentaine d'embâcles ont également été traitées. ”

Financements à titre indicatif (taux maximums - fonction des opérations)

- Agence de l'eau Loire-Bretagne : 40 à 50 % suivant l'état des masses d'eau
- Région Limousin : 20 %
- Département de la Haute-Vienne : 20 %
- Département de la Creuse : 10 %
- Département de la Corrèze : 15 %
- EDF : 22 %



Restauration berges par suppression d'arbres menaçant la stabilité de la berge (Syndicat Monts et Barrages)



Suppression d'un embâcle - AVANT (CC Bourganeuf Royère de Vassivière)



Suppression d'un embâcle - APRÈS (CC Bourganeuf Royère de Vassivière)

Gestion et restauration des zones humides

Objectifs

- Restaurer et préserver les zones humides.
- Gérer les zones humides.

Descriptif général des actions

Au-delà de la biodiversité remarquable de ces milieux, les zones humides ont un rôle important en matière de protection de la qualité de l'eau et de régulation de l'hydrologie des cours d'eau. Les actions menées dans le cadre du programme Sources en action sont de 2 types :

- d'une part, des actions d'acquisition foncière ou d'intervention sur des terrains privés par convention ou bail aboutissent à mener des travaux de restauration (bucheronnage, fauche, gyrobroyage, remise en pâturage...)

ainsi que des actions de préservation. Des plans de gestion et des suivis écologiques sont également mis en œuvre afin de mener une gestion cohérente des zones humides.

- d'autre part, un Réseau Zones Humides (RZH) est mis en œuvre afin d'apporter des conseils et d'échanger les savoir-faire pour la gestion des milieux humides.

Bilan financier

Coût global	Évaluation de l'état d'avancement des actions prévues en 2011 (mars 2012)
76 000 €	100 %

Résultats 2011

Type	Quantité	Maîtres d'ouvrages concernés
Nombre de gestionnaires adhérents au RZH	9	- CEN Limousin en partenariat avec les Communautés de Communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière et Plateau de Gentioux, le Syndicat Mixte Monts et Barrages et le PNR de Millevaches en Limousin
Surface contractualisée dans le RZH	43,7 ha cartographiés et 247,37 ha en convention	
Nombre de visites conseil dans le cadre du RZH	14	
Nombre d'exploitants partenaires	1	
Surface en maîtrise d'usage ou foncière	30 ha	- CEN Limousin
Surface pâturée	Non défini	
Surface de travaux de bucheronnage, gyrobroyage, décapage...	42 ha sur 5 zones humides	
Linéaire de clôtures mises en place	Non défini	
Nombre de sites disposant d'un protocole de suivis	Non défini	- PNR de Millevaches en Limousin
Actions sur les zones humides menées dans le cadre des MAE	Cf. page 8	

Commentaires

En partenariat avec différentes collectivités engagées dans le programme Sources en action, le CEN Limousin portent la majorité des actions concernant les zones humides (hors MAE animées par le PNR de Millevaches). Les actions combinent sur un même territoire la maîtrise foncière ou d'usage, cœur de métier des Conservatoires d'Espaces Naturels, mais également l'assistance technique auprès de divers partenaires. ”

Financements à titre indicatif (taux maximums)

- Agence de l'eau Loire-Bretagne : 30 à 50 % suivant les types d'actions et dans le cadre du plan Loire grandeur nature
- Région Limousin : 25 à 45 % suivant les types d'actions
- Europe (FEDER plan Loire grandeur nature) : 25 %



Bucheronnage pour restauration d'une zone humide (CEN Limousin)



Cloture et remise en pâturage zone humide (CEN Limousin)



Réunion du Réseau Zones Humides à Eymoutiers (CEN Limousin)

Objectifs

- Diminuer l'impact des étangs sur les cours d'eau et les milieux aquatiques.
- Mettre en place des actions d'aménagement ou d'effacement des étangs.
- Sensibiliser à une meilleure gestion des étangs.

Descriptif général des actions

Les étangs sur le bassin de la Vienne ont été majoritairement créés dans les années 70 à des fins de loisirs et d'agrément. L'absence de gestion ou le mauvais état d'une grande partie d'entre eux induisent des dégradations de la qualité de l'eau (réchauffement de l'eau, apport de matières en suspension lors des vidanges, eutrophisation et développement de cyanobactéries, etc.) et des milieux aquatiques (présences d'espèces invasives, obstacles infranchissables, etc.).

Ces impacts sont d'autant plus marqués que les étangs sont souvent établis en barrage des petits cours d'eau et parfois en « chapelet ». Les actions ont pour objectif de sensibiliser les propriétaires à une meilleure gestion des étangs et d'apporter des solutions pour la mise en place d'aménagements diminuant les impacts ou pour la restauration de la continuité écologique (mise en dérivation, effacement).

Bilan financier	
Coût global	Évaluation de l'état d'avancement des actions prévues en 2011 (mars 2012)
900 €	Comptabilisé dans l'animation

Résultats 2011		
Type	Quantité	Maîtres d'ouvrages concernés
Nombre de propriétaires sensibilisés à une meilleure gestion	6	- Syndicat Mixte Monts et Barrages - Fédération de pêche de la Creuse - PNR de Millevaches en Limousin
Nombre d'études préalables lancées	0	
Nombre d'aménagements	0	

Commentaires

Seules des actions d'animation et de sensibilisation étaient prévues en 2011. Cependant, ce volet est globalement peu développé dans le programme Sources en action malgré l'importance de la problématique et les enjeux liés à la restauration de la morphologie des cours d'eau. Au-delà des travaux et aménagements qui pourraient être mis en place, les actions de sensibilisation par les animateurs de terrain sont très importantes et doivent être incitées. En outre, le volet réglementaire doit également être considéré prioritairement car de nombreux étangs doivent être mis aux normes. ”

Financements à titre indicatif

(taux maximums - fonction des opérations)

- Agence de l'eau Loire-Bretagne : 40 à 50 % suivant l'état des masses d'eau
- Région Limousin : 30 %
- Europe (FEDER régional – mesure 42) : 25 %
- Département de la Creuse : 10 % pour l'effacement et 15 % pour la mise aux normes



Etang sur le territoire du programme Sources en action (EPTB Vienne)



Rencontre avec un propriétaire d'étangs (PNR de Millevaches)

Objectifs

- Limiter l'impact de certaines pratiques forestières sur les cours d'eau et zones humides.
- Sensibiliser les propriétaires et exploitants à une bonne gestion de la forêt.

Descriptif général des actions

De nombreux boisements, en particulier de résineux, ont été plantés sur le bassin de la Vienne amont depuis les années 70. L'exploitation forestière peut engendrer des phénomènes d'érosion, en particulier lors des coupes à blancs sur des zones de pentes, et en bordure de cours d'eau, provoquer un ensablement des cours d'eau. De plus, le franchissement des cours d'eau par les engins est problématique.

L'apport excessif de matériaux sableux a un impact sur la fonctionnalité des frayères à truite en provoquant une homogénéisation du substrat du fond du lit. Les actions visent principalement à sensibiliser les propriétaires et exploitants au travers de rencontres, chantiers de démonstrations ou journées de formations.

Bilan financier

Coût global	Évaluation de l'état d'avancement des actions prévues en 2011 (mars 2012)
-------------	---

Montant et état d'avancement comptabilisés dans l'animation et la restauration des berges des cours d'eau

Résultats 2011

Type	Quantité	Maîtres d'ouvrages concernés
Nombre de propriétaires ou d'exploitants forestiers contactés	3	- Syndicat Mixte Monts et Barrages - CEN Limousin
Nombre de chantiers encadrés	1	- Syndicat Mixte Monts et Barrages
Nombre de journées de formations organisées	2	- PNR de Millevaches en Limousin

Commentaires

Il s'agit d'un volet peu développé dans la programmation du programme Sources en action. Les actions de formations et d'animation devraient cependant s'amplifier durant les 5 années de mise en œuvre du contrat. Le PNR de Millevaches en Limousin prévoit notamment de nombreuses actions : chantiers d'exploitation démonstratifs sur des secteurs à enjeux écologiques (action prévue en 2011 mais reporté en 2012), restaurations de tronçons de cours d'eau très dégradés par des travaux forestiers, accompagnement de la filière sylvicole pour l'utilisation et la mise à disposition d'équipements de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques. »

Financements à titre indicatif (taux maximums - fonction des opérations)

- Agence de l'eau Loire-Bretagne : 50 %
- Région Limousin : 20 %



Travaux de restauration d'un cours d'eau et d'une zone humide par abattage de résineux - PENDANT LES TRAVAUX (Syndicat Monts et Barrages)



Travaux de restauration d'un cours d'eau et d'une zone humide par abattage de résineux - APRÈS (Syndicat Monts et Barrages)

9

Communication – Sensibilisation Éducation à l'environnement

Objectif

- Communication auprès du public et sensibilisation et animation auprès des scolaires sur les enjeux de la protection et la restauration des cours d'eau et zones humides du bassin de la Vienne amont.

Descriptif général des actions

La communication et la sensibilisation menées dans le cadre du programme Sources en action visent le public mais également les scolaires. Au travers d'animations sur le terrain, de réunions publiques, de journées d'échanges, de conférences et d'animations dans les écoles, les différents enjeux de la protection des cours d'eau, milieux aquatiques et zones humides du bassin de la Vienne amont sont présentés.

En outre, un plan de communication a été élaboré afin de proposer des supports de communication (lettres d'information, site Internet, plaquettes, etc.) et d'accompagner les différents maîtres d'ouvrages dans la construction d'actions de communication.

Bilan financier

Coût global	Évaluation de l'état d'avancement des actions prévues en 2011 (mars 2012)
53 101 €	40 %

Commentaires

Diverses actions de communication ont été réalisées lors de cette première année de mise en œuvre du programme Sources en action. De nombreuses personnes ont été notamment sensibilisées lors de manifestations telles que « L'eau dans tous ses états » organisée par la Communauté de communes de Bourgneuf – Royère de Vassivière ou le festival « Eho liens » à Peyrelevade auquel a participé la Communauté de communes du Plateau de Gentioux. La mise en œuvre du plan de communication porté par l'EPTB Vienne a également permis la création de divers supports (plaquette de présentation, etc.) et la mise en ligne du site Internet www.sourcesenaction.fr site d'information générale sur le programme et son organisation.

Enfin, le CPIE des Pays Creusois ainsi que Limousin Nature Environnement portent un programme d'éducation à l'environnement dans différentes écoles du territoire et qui sera reconduit chaque année. ”

Financements à titre indicatif (taux maximums - fonction des opérations)

- Agence de l'eau Loire-Bretagne : 50 %
- Région Limousin : 20 %
- Europe (Feder Education) : 25 %
- Département de la Creuse et de la Haute-Vienne



Action d'éducation à l'environnement
(Limousin Nature Environnement)



Réunion publique
(Syndicat Monts et Barrages)



Session d'éducation à l'environnement
en classe (Limousin Nature Environnement)

Résultats 2011

Type	Quantité	Maîtres d'ouvrages concernés
Nombre de support de communication produits (lettre d'information, site internet ou rubrique dédiée, article de presse...)	14	- CC Bourgneuf-Royère de Vassivière - Syndicat Mixte Monts et Barrages - CC Plateau de Gentioux - CPIE des Pays Creusois - PNR de Millevaches en Limousin - EPTB Vienne - CEN Limousin
Nombre de participants aux conférences – débats	160	- Syndicats Monts et Barrages - CC Plateau de Gentioux - CC Bourgneuf-Royère de Vassivière
Nombre de participants aux sorties découvertes	208	- CC Bourgneuf-Royère de Vassivière - Limousin Nature Environnement
Nombre de participants aux soirées diaporama-conférence	131	- Limousin Nature Environnement - PNR de Millevaches en Limousin
Nombre de classes ou centres de loisirs (nombre d'enfants) ayant bénéficiés d'une animation	8	- CPIE des Pays Creusois - Limousin Nature Environnement - PNR de Millevaches en Limousin - CC Plateau de Gentioux
Nombre de participants aux expositions thématiques et stands	3 100	- CC Bourgneuf-Royère de Vassivière - CC Plateau de Gentioux

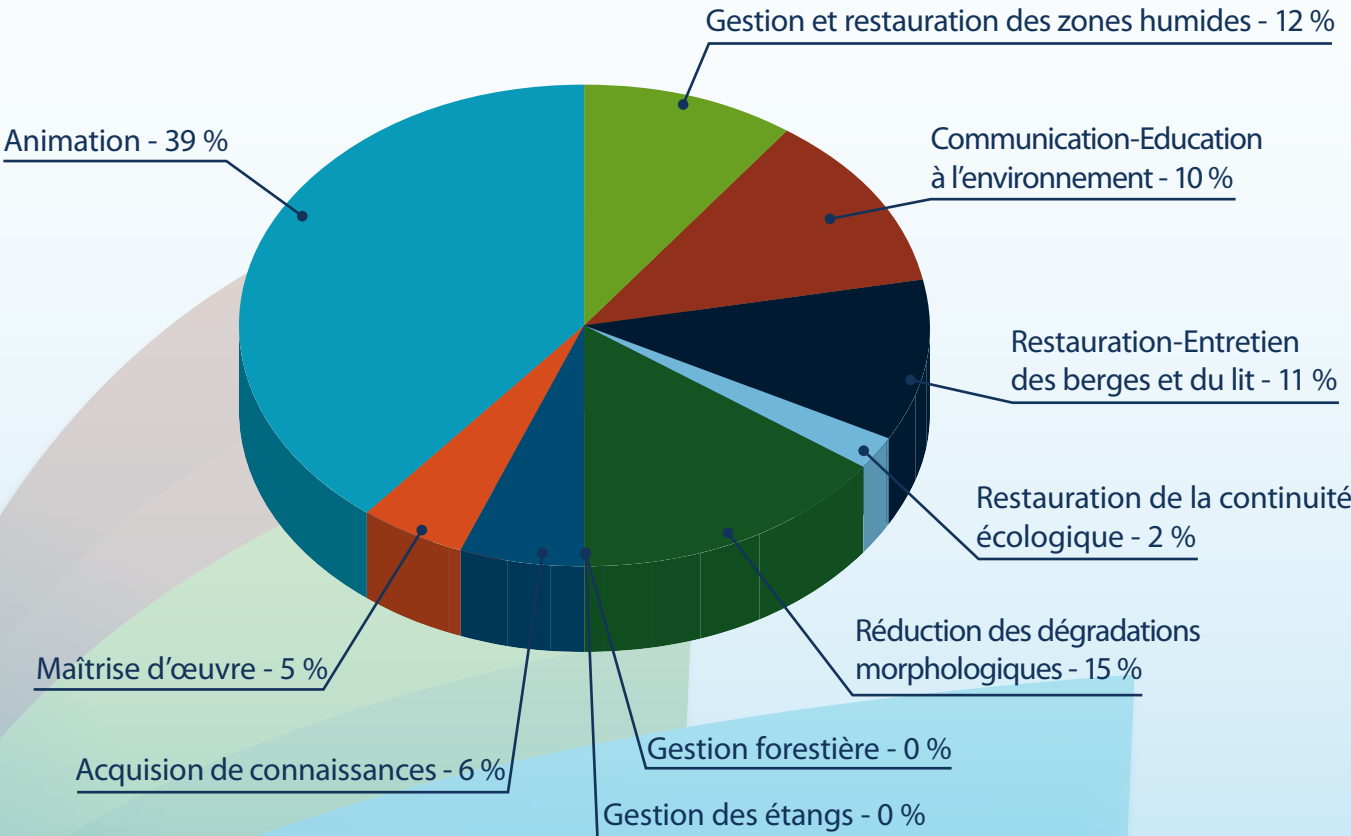


Plaquette de présentation du programme (EPTB Vienne)

Bilan financier général

Le montant global prévisionnel pour 2011 est de l'ordre de **914 945 €**.
 En mars 2012, le montant dépensé correspondait à **615 009 €** soit 67 % du montant prévisionnel.
 En outre, certaines actions se prolongent durant l'année 2012 ou ont été annulées/reportées. Comparativement au montant total du programme Sources en action sur les 5 années de mise en œuvre, le montant total de **l'année 2011 correspond à environ 12 % du coût global du programme.**

La répartition globale des montants financiers par grande thématique est la suivante :



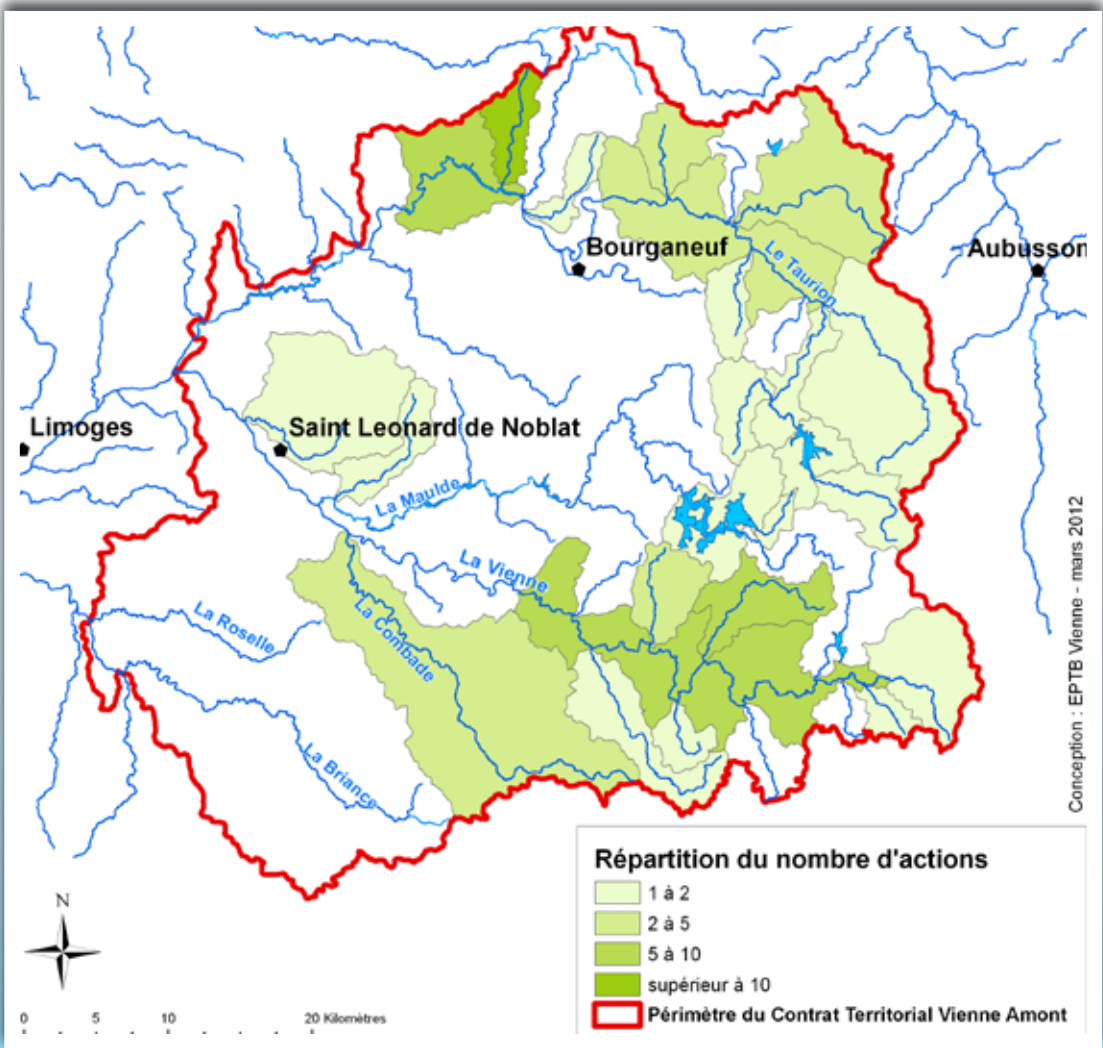
Les principaux postes de dépenses sont l'animation du contrat (39 %) puis la réduction des dégradations morphologiques en milieu agricole (15 %), la gestion et la restauration des zones humides (12 %) et la restauration et l'entretien des cours d'eau (11 %).

A noter qu'au moment de la collecte des données concernant la mise en œuvre du programme (mars 2012), une partie des actions étaient encore en cours. Il a été estimé que le taux d'avancement global était d'environ 67 %. Ceci s'explique notamment par le fait que certaines actions, relativement nouvelles sur le territoire (restauration de

la continuité écologique ou réduction des dégradations morphologiques en milieu agricole), demandent un temps important d'études ou d'animation avant leurs mises en œuvre. Il peut ainsi exister un décalage au niveau de la mise en œuvre des actions qui peuvent ainsi se prolonger au-delà d'une année.

Enfin, la carte suivante montre la répartition des actions 2011 par masses d'eau sur le territoire du contrat.

Répartition du nombre d'actions menées en 2011 par bassin





SOURCES en action

CONTRAT TERRITORIAL
VIENNE AMONT

Les coordonnateurs du programme

EPTB Vienne

3 place du 11 Novembre

87220 FEYTIAT

05 55 06 39 42

Contact : Cédric Malraison

c.malraison@eptb-vienne.fr

Etablissement Public
du Bassin de la Vienne

PNR de Millevaches en Limousin

Le Bourg

23340 Gentioux-Pigerolles

05 55 67 97 90

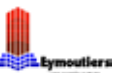
Contact : Vincent Magnet

v.magnet@pnr-millevaches.fr



www.sourcesenaction.fr

Association Syndicale
Autorisée d'aménagement
et de Gestion Hydraulique
de la Creuse



Le programme Sources en action est financé par



Ce programme est cofinancé par
l'Union européenne.
L'Europe s'engage dans le bassin
de la Loire avec le Fonds européen
de développement régional.

